

# Conseil départemental de la Somme

## Profil de poste « contrat de projet »

**Intitulé de la fonction : Référent(e) social(e) RSA**

**Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A- Cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs**

### **Mission principale :**

Sous l'autorité hiérarchique du responsable territorial cohésion sociale et logement, le/la référent(e) social(e) RSA est chargé(e) d'accompagner les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) dans le cadre de l'expérimentation de l'accompagnement renouveau des allocataires du RSA dans l'objectif d'une reprise d'activité ou d'un emploi. Il/elle est acteur(trice) dans le parcours d'insertion de l'allocataire lui permettant de bénéficier de 15 à 20h d'activité par semaine. Le/la référent(e) social(e) identifie, travaille et prévient les dysfonctionnements sociaux permettant aux personnes accompagnées de développer des compétences et de lever les freins à l'insertion et à l'emploi.

**Localisation du poste : Territoire Hauts de Somme – MDSI Péronne**

**Groupe de fonctions IFSE :** Groupe 3A8

### **NBI**

**Ce poste ouvre droit à une NBI ?**

oui

non

### **Missions et activités :**

#### **Aide à la résolution des difficultés individuelles et familiales des allocataires du RSA**

- évaluer et analyser la nature des difficultés rencontrées et effectuer un diagnostic lors de rendez-vous en MDSI, à pôle emploi ou dans le cadre de visites à domicile
- proposer, organiser et engager des actions et/ou accompagnements adaptés aux besoins sociaux des usagers
- Proposer les dispositifs d'aide les mieux adaptés, instruire l'ensemble des demandes notamment les aides financières et mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement spécifiques
- Informer, conseiller, accompagner les personnes dans leurs démarches et les orienter vers les interlocuteurs adéquats et faciliter l'accès aux droits

#### **Accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA**

- procéder à la contractualisation des engagements de l'allocataire
- construire les parcours d'insertion vers l'activité, de l'orientation à la sortie en accompagnant les parcours dans une démarche d'insertion permettant de décliner jusqu'à 15 à 20 h d'activité par semaine : actions d'insertion, de formation, d'accompagnement social, vers les actions spécifiques de l'IAE, vers les emplois du secteur marchand...
- soutenir et suivre les allocataires dans leurs démarches d'insertion et s'assurer de l'effectivité de leur réalisation de manière régulière et soutenue
- évaluer, analyser et permettre à l'allocataire d'identifier ses potentialités et celles de son environnement
- concevoir et participer à la mise en œuvre de projets socio-éducatifs et socioprofessionnels, incluant la formation, en partenariat avec les acteurs économiques, individuels ou collectifs

**Organisation et animation de la réunion collective hebdomadaire des allocataires du RSA entrant dans le dispositif**

### **Gestion et organisation de l'activité**

- tenir à jour le dossier de l'usager suivi
- procéder aux saisies nécessaires dans SOLIS
- consulter les données partagées (DUDE, CDAP...)
- participer aux réunions partenariales, forum et mise en place d'actions collectives
- rédiger des évaluations sociales et des rapports
- tenir à jour les fichiers, les échéanciers et les indicateurs de suivi des activités
- satisfaire le cas échéant aux obligations imposées dans le cadre de l'expérimentation

### **Veille informationnelle**

- participer à l'actualisation de la base de ressources sociales
- se tenir informé(e) de l'évolution sociale réglementaire ou législative
- tenir à jour un fonds documentaire
- être une ressource locale pour les équipes

### **Environnement du poste :**

#### ***Situation relationnelle du poste :***

**Relations hiérarchiques :** le ou la référent(e) social RSA est rattaché(e) au responsable territorial cohésion sociale et logement qui fixe ses objectifs et procède à son évaluation. Il définit en concertation avec lui ou elle son plan de formation.

#### **Relations fonctionnelles :**

##### **Internes :**

- avec le Responsable territorial Accueil et action sociale
- avec l'équipe médico-sociale du Territoire
- avec la Direction de la Cohésion sociale et du logement
- avec les autres territoires
- avec les autres Directions de la Direction Générale Adjointe des Solidarités et de l'Insertion

##### **Externes :**

- avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de l'actions sociale, de la cohésion sociale et du logement, incluant le service public de l'emploi

### **Contraintes du poste :**

- Déplacements possibles sur l'ensemble du territoire et également du Département
- Contribuer à la continuité de service

### **Compétences requises :**

- Diplôme d'État d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou de Conseiller en ESF exigé
- Permis B

**Connaissances :**

- connaissance des dispositifs sociaux et de l'environnement social, économique et institutionnel
- connaissance de base en psychologie et en sociologie
- connaissances juridiques, administratives et législatives dans le domaine d'intervention
- maîtrise de la technique de conduite d'entretiens individuels et de la méthodologie de projet
- maîtrise des techniques d'expression écrite et orale
- maîtrise des outils bureautiques et métiers
- connaissance de l'offre de service territoriale du Pôle emploi
- connaissance de l'offre de formation du Conseil régional
- connaissance du tissu économique local et départemental

**Aptitudes professionnelles :**

- capacité à analyser et évaluer les situations
- capacité à hiérarchiser les urgences
- capacités rédactionnelles
- capacité à travailler en réseau
- capacité à animer des réunions, des groupes
- capacité à gérer des situations complexes

**Comportements professionnels – motivations :**

- écoute
- empathie
- sens des relations interpersonnelles
- sens du travail en équipe
- motivation pour l'accompagnement des personnes
- adaptabilité
- prise de recul

**Recrutement ouvert par voie de contrat dit « contrat de projet » pour une durée d'un an renouvelable en application des articles L. 332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique, et des dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.**

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 4 juin 2024.**